



**CODIR GESMA 18/01/24**

## **Compte Rendu**



**Présents** : F. Boerkmann, A. François, C. Jouin, A. Vernier, JL Maroyer, C Bolliger, F. Damato, M, Delage, P Decroix, K, Aouar, E. Guillard

**Excusé** : M. Robion,

**Invité** : M Mounier

Lien visio :

### Approbation du précédent codir

CR codir du 28/11/23

Approuvé à l'unanimité des présents après quelques corrections de coquilles détectées par le limier Christian.

### Intervention de Marc Mounier, responsable commission apnée

Réunion de la commission mardi dernier 9 janvier. Environ 30 personnes inscrites cette année dont une quinzaine le lundi et une dizaine le mercredi. Importance de flasher le QR code. Mention de la nécessité de limiter à 7 personnes par couloir. Il y a 3 encadrants actifs qui préparent les programmes des séances. Certains confirmés regrettent le manque de travail technique mais ce devrait être corrigé pour le reste de la saison.

Proposition de formation au travers d'ateliers théoriques puis pratique éventuellement dans la fosse le premier mercredi du mois avec les autres clubs de la région.

Compétitions : rencontre amicale à l'ACERS le 28 mars , tout le monde sera invité mais surtout les apnéistes en cours de formation. Sortie fosse à Civaux le 14 avril. Sortie à la carrière de Saint Lin le 2 juin. Sortie à Oléron fin avril début mai à caler. Projet de semaine apnée sur le secteur de Banyuls ou Cerbère fin aout.

Organisation des créneaux : la ligne de 50 m le lundi est appréciée. La ligne 1, 24/25 m le lundi reste en questionnement : est-ce que l'apnée peut l'utiliser tous les lundis jusqu'à la fin de l'année ? On reste sur une dispo pour l'apnée un lundi sur deux et suivant les activités , l'apnée peut en bénéficier un peu plus et on essaie de prévenir avant de la dispo.

Marc mentionne également un grand nombre de refus d'inscription cette année compte tenu de la problématique des lignes d'eau.

Volonté de Marc de développer l'apnée et demande au club si il est prêt à aider à ce développement ?

Réponse de François Boerkmann : nous avons atteint les limites et sans affectation de lignes d'eau ou créneaux supplémentaires il n'est pas possible de faire mieux.

Marc avance l'idée de mutualisation de certains créneaux avec le CSAR. François propose que ce sujet soit discuté en CODIR.

François demande l'avis de Marc sur une possibilité de passerelle entre initiateur plongée et initiateur apnée. Marc nous signale que la commission apnée du CSNA n'y est pas favorable.

Après le départ de Marc de la réunion, le CODIR émet un avis favorable à la mutualisation mais dans des conditions à discuter.

# **GESMA**

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

**Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême**

**Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen**

## Point sur les adhésions

---

166 adhérents à ce jour + 5 en cours d'inscription.

## Point sur la trésorerie

---

Les comptes sont sains et positifs.

## Anniversaire 60 ans : Bilan financier

---

Le solde s'établit à -1951.92€ vs -3000€ budgété.  
Bravo aux organisateurs et merci aux participants.

## Gestion du matériel

---

Après un bilan rapide il s'avère que beaucoup de matériel n'est ni à Nautilus, ni à Montauzier. Christian fait la liste des personnes susceptibles d'avoir la clé.

Jean-Luc fera signer cette liste à ceux qui ne doivent pas en avoir et qui les rendent, à ceux qui en ont et les garde et aux nouveaux détenteurs.

Le CODIR fera une demande de recherche des matériels manquants et un rappel au règlement à l'ensemble des adhérents.

## Vente de vêtements

---

Bilan: 49 pièces commandées. Du fait de la quantité moindre qu'estimée des commandes certains prix ont légèrement augmenté et le surcoût total (environ 30€) sera pris en compte par le GESMA.

## Assurance dirigeants

---

Le Codir demandera l'avis d'un expert.

## Commission Site internet

---

Revoir arborescence, page d'accueil etc  
Date réunion à prendre avec Salmi

## Budget prévisionnel « outils » du site

---

Bases de données supplémentaires : 41€  
Version Pro elementor : 59 \$, soit 54€  
Hébergement : 58€  
Nom de domaine : 11€  
Total : 164 €/an  
Event Manager : 89\$, soit 81€ ?

## Nautilus

---

Qr-codes : Nlles fonctionnalités et statistiques

Baptêmes : fiche information (Michel D)  à modifier avec signature du représentant légal dans le cas de personnes mineures.

## Intervention étang de Frégeneuil

---

10/02 : on fait un appel à volontaire

# GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

## Nettoyage de la Charente

---

On le fait : le GESMA (représenté par Estelle) organisera la manif de cette année ☞ date proposée 06-10-2024

## Tiv 2024

---

Christian fait un courrier de rappel avec l'organisation de la journée :

- TIV (dont repas de midi)
- Venue du magasin Sub2O de Limoges
- Galette des rois

## Projet 1Sciences et Techniques de Laboratoire

---

14 élèves prévus avec deux séances à Nautilus (vu avec Angélique pour ne pas interférer avec la formation N1.

Le Codir autorise François à utiliser le minibus pour les plongées du 13 au 17 mai 2024.

## Galette

---

Quid du soir ? C'est François qui commande à Puymoyen les galettes.

Fred s'occupe des boissons.

Résultat : 75 personnes

52 parts briochée

81 parts frangipane

60 verres cidre brut

48 verres cidre doux

38 verres jus de fruits

## Rencontre amicale NAP du 03/02/24

---

Organisation GESMA cette année.

Lettre d'information à diffuser ☞ Christian

## Ronde des Lamentins

---

Point d'avancement : tout va bien , Annie va bien !!!

NB : une formation d'initiateur NAP est prévue cette année.

## Sorties envisagées

---

- Week-end de l'Ascension : Sortie club Liafranc (08 au 12/05/24) Une SCA et un hôtel ont été contactés par François ☞ 20 à 25 plongeurs estimés
- Sortie Calamontjoi du 28/05/25 au 01/06/25 ☞ camping déjà contacté et weekend réservé d'ores et déjà
- 2026 : Palamos ?
- Estartit : Juillet 2024
- Porquerolles : 31/08 au 06/09/2024
- Lanzarottes : 23/10 au 30/10/2024
- Egypte : projet en octobre 2025 / attente devis pour choisir le type de séjour.

# GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Prochain CODIR : le 07/03/2024 à 19h00

Après CODIR : Annie et Christian

**Fin de réunion : 22h41**

**Le secrétaire de séance :**

**Michel Delage**

**le président :**

**François Boerkmann**

**GESMA**

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

**Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême**

**Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen**